



Vos formations

100% financées par le FNE

Dans le cadre de l'Activité Partielle, l'État incite les entreprises à la formation de leurs salariés, pour accompagner, maintenir, développer leurs compétences pour la reprise d'activité.

Pendant cette période chômeuse et confinée, le dispositif FNE (Fonds National pour l'Emploi) est dévolu au financement de ces formations. Il aide à prendre les virages technologiques ou structurels des entreprises. Schneider Electric souhaite bénéficier de ce dispositif pour aider ses collaborateurs à notre transition vers les technologies du Digital par une offre de formations orientées en ce sens mais également ouvertes vers les langues (anglais).

La CFE-CGC approuve cette initiative qui ne coûte rien à l'entreprise, et basée sur le volontariat individuel. Cependant nous jugeons l'offre actuelle trop étroite et nous souhaitons que nos collaborateurs aient accès à un catalogue plus large, notamment sur des formations utiles immédiatement en lien avec le digital vécu au quotidien par les salariés (par exemple, MSProject Pro, MS Teams-Planner, SAP Business, HTML5, Sharepoint, Windev, Matlab, Pack Office Pro etc...). Cette demande a été entendue par la Direction. Il vous est désormais possible de proposer une formation à SE, qui vérifiera son éligibilité au FNE, et acceptée si elle est dans le domaine attendu par l'entreprise.

SUIS-JE ÉLIGIBLE ? QUELS CRITÈRES ?

Sur la base du volontariat et si vous êtes en activité partielle, vous êtes éligible pour vous inscrire à ce dispositif qui finance toutes les formations liées au développement d'une compétence dans un budget individuel de 1250 € HT (1500€ TTC), mais vos inscriptions vous engagent à la réalisation des formations, sans quoi, SE devrait les rembourser à l'Etat. Le FNE finance les formations entamées dans un délai imposé en Mai ou Juin au plus tard. La CFE-CGC soutient l'initiative de la Direction pour utiliser du temps chômeuse (qui commence à devenir long pour certains !) à sa propre employabilité, cela gratuitement et sur la base du volontariat.

AVANTAGE :

Faites une formation sans mobiliser votre CPF (Compte Personnel de Formation)

INTÉRESSÉ.E ? INSCRIVEZ-VOUS EN CLIQUANT ICI AVANT LE 25 MAI :

Pour les formations recommandées

- 1- [Sélectionnez la/les formations qui vous intéressent](#)
- 2- Inscription via le Learning Portal à/aux sessions qui correspond/ent à vos jours de chômage partiel et [remplir le document d'engagement](#)
- 3- [Créez votre ticket sur support@Schneider](#), rubrique Formation / Demande relative aux formations diplômantes et certifiantes et joindre le [document d'engagement](#) en mentionnant la/les formations sélectionnées (avec dates de session)

Pour les formations hors liste SE

[Contacter PASS FORMATION via support@Schneider](#) (rubrique Formation / Demande relative aux formations diplômantes et certifiantes, pour vérifier son éligibilité au FNE en fournissant le devis et programme de la formation + [le document d'engagement](#)).



Vos correspondants

CFE-CGC Formation :

[Nathalie Gonzalez](#), [Stéphane Labbé](#) et [David Lechat](#)

cfecgc.schneider@gmail.com

Coordonnateur Syndical Groupe :

[Dominique Jacquat - 06 32 32 11 35](#)

Coordonnateur Adjoint :

[Philippe Bordas - 06 83 84 07 51](#)

www.cfecgc-schneider.org

